

## DELIBERATION

### Session ordinaire du 11 septembre 2018

L'an deux mille dix huit, le 11 septembre à 20h00, Le Conseil Municipal de la commune de **MASQUIERES** Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Thierry BOUQUET**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 septembre 2018

**Présents :** MM Thierry BOUQUET — Raymond BOUYSSOU - Virginie PALOMARES - Jean-Claude RIGAL - Willy BIEBER – Prosper BASSET – Jacob SNOWBALL - David CONSTANS - Nathalie LARQUEY –

**Absents :** M. Jean-Philippe CAPDECOMME, non représenté

**Excusés :** M. Michel MORETTO

**Secrétaire :** M. Raymond BOUYSSOU

**Procuration de** M. Michel MORETTO donnée à M. Raymond BOUYSSOU

---

#### Ordre du jour :

1. Révision électorale : nomination d'un délégué,
2. Point trésorerie
3. Travaux mairie,
4. Gestion des gîtes,
5. Devis élagage place,
6. Point sur l'éclairage public,
7. Voirie communale et rurale
8. Nuisances Ragondins,
9. Courrier association sauvegarde de la Séoune,
10. Mise à jour du site.
11. Fiche de poste

---

Après approbation des deux derniers procès verbaux des 12 et 23 juillet 2018 le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

Avant de procéder à l'ordre du jour, Monsieur le Maire remercie Monsieur Rigal pour son travail accompli durant son mandat de 1<sup>er</sup> adjoint durant les 4 années écoulées.

---

#### **1) Révision Electorale :**

Monsieur le Maire demande à la secrétaire de mairie Madame Adeline Muret de faire état de la réforme de la gestion des listes électorales, le REU – Répertoire électoral Unique et permanent. Une formation dédiée aux élus et secrétaires de mairie aura lieu fin septembre pour la mise en place de cette nouvelle procédure au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Cette réforme vise à :

- Faciliter la participation à la vie électorale (inscription jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi avant un scrutin – inscription en ligne facilitée, des conditions d'inscription élargies...),
- Fiabiliser les listes électorales,
- Identifier les électeurs par un numéro pérenne et permanent attribué par l'INSEE.

Une commission communale de contrôle (pour les recours administratifs) doit être mise en place et sera composée d'un conseiller municipal (autre que le maire les adjoints et conseillers ayant une délégation de fonction), d'un délégué de l'administration et d'un délégué du tribunal de grande instance.

Monsieur le Maire propose de nommer les membres suivants :

Nathalie LARQUEY - conseillère municipale,

Michèle GLEPIN – délégué de l'administration,

Sandrine VARINOT – délégué du TGI

Le conseil municipal accepte cette proposition.

## 2) Point trésorerie :

Monsieur le Maire et Madame la secrétaire nous tracent les grandes lignes budgétaires de l'année 2018 avec quelques chiffres que vous pouvez consulter en mairie en rappelant les augmentations des dépenses inhérentes à notre adhésion à la Communauté des Communes ainsi qu'aux différents syndicats.

### Dépenses

Syndicat des écoles: ..... 18.800 €

Compensation à CCVL ..... 14.500 €

SDIS centre de secours foulayronne: 6.000 €

Assurances :..... 3.000 €

### Recettes

Impôts locaux/mois :.....3.600 €

DGF :..... 2.400 €

Cette année il est constaté une nouvelle baisse des recettes et à ce jour la trésorerie est d'un montant de **20 791 €**.

Madame Palomarès et Monsieur Bouyssou souhaiteraient que chaque conseiller puisse étudier "le Grand Livre des dépenses et des recettes" pour l'exercice 2017 lors d'un prochain conseil municipal (date à définir). Comprendre et vérifier les différents articles paraît indispensable avant de monter et voter le prochain budget.

## 3) Travaux Mairie :

Monsieur le Maire rappelle que le dossier concernant les devis relatifs à la mise aux normes de la Mairie a été réalisé et que les subventions ont été accordées.

Il précise également qu'aucune décision de début des travaux n'a pas été prise sachant qu'il n'a pas été fait d'appels d'offres pour ces dits travaux.

Monsieur Bouyssou, dans une démarche d'économie et de meilleur accueil il a été évoqué la possibilité de déplacer les bureaux administratifs vers les locaux sur le devant de la salle des fêtes, les sanitaires sont déjà installés et deux salles pourraient être transformées à moindre coût, une en secrétariat plus salle d'attente et l'autre en bureau du Maire.

L'actuelle salle de la Mairie pourrait être utilisée en Salle des Mariage, de Réunion, d'Exposition etc. ...

Après maints échanges il semble que cela soit compliqué par rapport aux normes actuelles pour l'accueil des personnes à mobilité réduites. La mutation mairie et locaux de la salle des fêtes n'étant pas convaincante, il est proposé de demander l'établissement de nouveaux devis pour prendre une décision.

## 4) Gestion des gîtes :

Monsieur Constans David à la lecture de tous les problèmes liés à la location des gîtes se demande s'il ne serait pas plus judicieux de vendre ce bâtiment qui est plus source d'ennuis que de satisfaction.

Cette question appuyée par Madame Palomarès rappelle que cette activité est énergivore pour son fonctionnement (accueil et départ des vacanciers, ménage des gîtes assuré par l'agent technique après chaque location, entretien quotidien de la piscine, résolution de divers problèmes d'entretien....) avec très peu de rentabilité en retour.

Location des gîtes cet été : un pendant 4 semaines, l'autre 3 semaines.

Monsieur le Maire indique que des petits travaux de rafraîchissement à l'intérieur des gîtes seraient à prévoir. Il a été procédé cet été au remplacement d'un des laves vaisselle, à envisager prochainement le remplacement d'une des machines à laver.

Monsieur le Maire et d'autres Conseillers pensent qu'en fait si les gîtes ne sont pas exploités à leur juste valeur c'est surtout à cause d'un problème de communication.

Pour dynamiser les locations Monsieur Constans David se propose de se renseigner pour un site Internet, plus lisible et plus attractif.

En ce qui concerne la piscine décision est prise de la laisser en fonction (hivernage) jusqu'à la reprise estivale. Pour ce qui est de la bâche de piscine à remplacer, il est décidé par souci d'économie de ne pas en racheter et de faire sans (à enlever dans le descriptif de la location).

Monsieur Bouyssou Raymond indique qu'il serait bien d'avoir un élu « responsable » des gites ; pas de volontaire ce jour.

#### 5) **Devis élagage place :**

Les platanes de la place ont un besoin urgent d'entretien pour cela Monsieur le Maire a demandé un devis d'élagage à Monsieur Rosier Thibault.

Pour un montant de 3000 € il se propose d'élaguer tous les platanes et le tilleul. Le coût pouvant diminuer s'il lui est donné de l'aide.

Madame Larquey Nathalie, Monsieur Avequin Jean-Luc et Monsieur Bouyssou Raymond se proposent d'aider.

D'autres devis vont être demandés à différents prestataires.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire et à ses deux adjoints de juger et décider sur le choix de l'entreprise qui remplira le maximum de garanties au moindre coût.

#### 6) **Point sur l'éclairage public.**

Monsieur le Maire fait état sur l'avancée des travaux quant à la rénovation de l'éclairage public et rappelle le nouveau fonctionnement, notamment l'économie réalisée avec ces nouveaux matériaux. En réflexion installation de lampadaires supplémentaires, Monsieur Bouyssou Raymond informe qu'il a été à la rencontre des riverains et qu'aucun de ceux-ci ne souhaitent de nouveau lampadaire et n'en voient pas la nécessité.

La priorité pour eux est l'installation d'un abribus et le déplacement des poubelles pour des nuisances sonores liées au camion très tôt le matin.

#### 7) **Voiries communales et rurales**

Le problème reste toujours le même il s'agit d'une question de budget et donc de définir un calendrier.

Monsieur le Maire propose les chemins : de la Loubatière, de la descente de chez Monsieur Rabouin à Roc rouge. Monsieur Bieber évoque celui qui mène chez Monsieur Guillement à Las Gonies.

Afin de réaliser ces travaux il faut demander des devis à des entreprises et les mettre en concurrence.

Monsieur Constans se propose de contacter plusieurs entreprises et prendre des rendez-vous pour aller sur le terrain en présence des élus responsables.

Monsieur Bieber demande à Monsieur le Maire de réactiver le projet, auprès de la Communauté des Communes, de réhabilitation du revêtement du terrain de tennis qui devait s'étendre jusqu'aux poubelles.

#### 8) **Nuisances Ragondins.**

Monsieur le Maire fait état de la présence de Ragondins le long du ruisseau qui mène à la fontaine municipale.

Seul un piègeur déclaré officiellement peut intervenir, Madame Larquey signale que son mari est piègeur déclaré et va donc voir s'il peut s'occuper de ce problème.

#### 9) **Courrier association sauvegarde de la Séoune.**

Après quelques échanges, le Conseil Municipal décide d'adresser un témoignage de soutien dans leur lutte contre les nuisances sonores dû aux avions et ce dans le strict respect du cadre des conventions passées.

#### 10) **Mise à jour du site**

Il est fait état du peu d'attractivité du site officiel de Masquières.

La secrétaire de mairie, Madame Muret Adeline, indique d'une part manquer de temps pour l'alimenter et le mettre à jour, et d'autre part difficultés perçues de lisibilité du site.

Madame Palomarès Virginie se propose d'apporter un appui à cette dernière pour la mise à jour du site internet. Monsieur le Maire indique qu'il fera suivre les informations.

## 11) Fiche de poste.

Une fiche de poste définit les rôles et fonctions de chaque agent.

- Sur la fiche de poste de Madame Muret Adeline la présence, l'implication dans l'accueil ou le départ des locataires des gîtes, avec ménage à l'appui, ne sont pas inscrits.

Doit-on continuer sur un fonctionnement ancien mais pas en adéquation avec sa fiche de poste. Ces questions sont posées et méritent une élaboration.

- En ce qui concerne la fiche de poste de Madame Philip Valérie on doit associer les outils de travail.

Le Conseil dans son ensemble reconnaît la vétusté et l'inadaptation du matériel dont elle dispose. Il est demandé de faire établir des devis pour l'achat :

- D'un souffleur
- D'une brouette de jardinier
- D'un chariot ménage

## Questions diverses.

✚ Le restaurant "Les Tapas" demande le prêt de 30 chaises

Accord est donné dans les conditions qui s'imposent (décompte et propreté)

De ce fait les us et coutumes qui disaient que les chaises ne sortaient pas de la salle sont remis en cause pour tous les habitants et associations de Masquières

✚ Monsieur Bouyssou Raymond demande à Monsieur le Maire pourquoi il est revenu sur sa décision prise le 23 juillet 2018 donnant délégation au premier adjoint pour le représenter à la Communauté des Communes comme il l'avait fait à Monsieur Rigal Jean-Claude. (Cf: Compte rendu paru et approuvé du 23 Juillet 2018)

Monsieur le Maire évoque alors une perte de confiance envers le nouveau groupe majoritaire, suite à une nouvelle publication sur le blog de Masquières.

Monsieur Bieber Willy se sent également atteint par cette publication.

✚ L'ensemble des conseillers souhaite la fin des hostilités pour gérer au mieux les affaires communales.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare clos la séance ordinaire du 11 septembre 2018 à 23h30.

Ont signé au registre les jours, mois et an susdits :

### **Les membres présents**

Thierry BOUQUET

Raymond BOUYSSOU

Virginie PALOMARES

Jean-Claude RIGAL

Willy BIEBER

Prosper BASSET

Jacob SNOWBALL

Nathalie LARQUEY

David CONSTANS